



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Les fêtes d'été de Recquignies et de Rocq

Un petit mot pour détailler un peu plus nos fêtes d'été du 01 au 04 juillet à Recquignies et les 13 et 14 août sur le hameau de Rocq. La commission a souhaité comme vous avez déjà pu le constater lors de ces dernières années encore intensifier les animations proposées durant les fêtes d'été.

Nous attendons tous beaucoup de ces moments de fêtes populaires, de coutumes où l'on peut se retrouver et partager des moments privilégiés comme les traditionnelles frites/moules. Cette année pour animer ce repas, en coopération avec le Café Le Nice, nous avons voulu inviter « *Les Ménestrels* », un groupe de chanteurs tour à tour solistes ou choristes présentant un spectacle large, varié et de qualité, avec des airs et chansons des années 50 à nos jours. Vous pourrez découvrir cette formation bien connue des fêtes populaires à Recquignies les samedi 02 et dimanche 03 juillet à la salle des fêtes.

Ces journées de liesse ont demandé de très longs mois de préparation. Il semble nécessaire d'insister sur la reprise du pot traditionnel de bienvenue et d'ouverture avec les forains et la population. Pour cette première soirée d'ouverture, il fallait une animation pour toutes et tous qui exprime notre identité au département du Nord. Nous vous invitons à la première tombola du « *Ch'ti* ». Cette tombola gratuite, ouverte à tous, grâce au bon que vous pouvez trouver ci-dessous, vous permettra de gagner un lot sympathique de bienvenue en rapport avec notre région. De leur côté, les forains seront bien là et pourront sans doute ouvrir dès le vendredi 01 juillet au soir pour le plus grand bonheur des enfants.

Le samedi 02 juillet, nous pouvons saluer les associations, nombreuses cette année, qui participent à la fête : nos amis pêcheurs qui relanceront la notion de concours communal de pêche, le Café Le Nice pour sa relance de la crosse au but, l'association de la Boxe Française et de Cannes d'Armes qui proposera un spectacle et un gala unique d'élite de leurs disciplines aux abords de la place sur un vrai ring de nos fêtes populaires. Nos remerciements à cette association qui attirera à Recquignies des sportifs titrés de premier plan national et européen.

En ce qui concerne notre médiathèque, ce sera sa première participation à la fête d'été. Elle vous proposera une animation populaire évoquant une œuvre de Victor Hugo : « *les Misérables* ». Ainsi, les enfants sont invités à se déguiser en « *Gavroche* ». Nous espérons la participation d'un grand nombre de jeunes à cette animation. Joie et bonne humeur en perspective ! ▶▶▶

***SUR VOTRE EXEMPLAIRE PAPIER, VOUS
TROUVEREZ A CETTE PLACE LE TICKET DE
LA TOMBOLA DU CH'TI DU VENDREDI 01
JUILLET 2016 A 19H30 A LA SALLE DES FETES***

Des tickets de manèges et d'autres petites surprises ponctueront ce petit concours gratuit pour tous les participants. Enfin pour clôturer ce samedi, il était souhaité un concert d'été, un « événement et une rétrospective des années 80 ». Après contacts et accords, nous avons pu engager un groupe de trois artistes musiciens spécialistes des années 80, en tournée estivale unique dans la région. Nous aurons la joie d'accueillir le groupe « *Flash Back 80* » ce samedi 02 juillet sur le podium, un concert comme si vous y étiez « Emile et Image, Goldman, et bien d'autres... ! » à ne pas manquer.

Le dimanche 03 juillet, verra sa troisième parade « *Tousalaru* », 10 groupes carnavalesques feront le maximum pour vous divertir dans les rues. Cette année outre le Madisonn qui nous fait l'honneur chaque année de participer à cette parade, nous recevrons les Gilles de Nivelles et ses Rif Tout Dju, le folklore portugais et ses Etoiles du Nord, notre association de pêche qui nous réserve une surprise de taille, les sapeurs et grenadiers de Thuin pour le clin d'œil historique de l'après-midi, les Chtiganzas et ses percussionnistes et la folie de la Samba Brésilienne de Rio de Janeiro, les Géants Sainte Aldegonde, le groupe FestyParade, la Fanfare de Maubeuge, nos gavroches en herbe. Tous les ingrédients pour passer une bonne après-midi. Enfin, comme depuis plus de trois ans déjà, la commission des fêtes tient à finir la soirée avec un spectacle avant le traditionnel feu d'artifice, les invités de ce dimanche 03 juillet seront les artistes venus de la région de Charleroi avec leur spectacle « *Les Amazones Show* », show transformiste international, qui n'aura qu'un seul objectif : nous faire rire et rêver !

Le lundi 04 juillet, restera dans la tradition également, avec sa tombola finale, ses tarifs réduits, sa course cycliste qui méritera vos encouragements tout au long d'un circuit bien difficile par ses dénivelés. Néanmoins, comme pour ces quatre journées, les associations seront de nouveau présentes. Le Madisonn nous fera son show avec de nouvelles danses. Cette année il y aura la participation de notre association de gymnastique « *L'Avenir* » et son « *Trampofit* » où vous pourrez découvrir une animation originale pour tous en musique à Recquignies.

Le samedi 13 août, à Rocq, la tradition sera respectée avec sa course cycliste, ses tickets de manège pour les enfants.

Le dimanche 14 août, trois formations carnavalesques feront le maximum pour vous divertir au cours de leur défilé dans les rues. La commission a souhaité accentuer ses efforts en direction des enfants avec les Gilles, les « *Transformers* ». Les géants seront de la partie cette année. Néanmoins, les fêtes d'été étant basées sur la tradition, un gala de catch, animation bien plus rare de nos jours, sera proposé par la « *Belgian Catch Wrestling Federation* » qui a accepté notre invitation, sur un vrai ring aux abords de la place des A.T.M. Enfin, la grande tombola et le feu d'artifice ponctueront la journée du 14 août.

Voilà pour notre cité de Recquignies et de Rocq et ses journées de festivités et animations communales. Venez nombreux. La commission des fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes d'été et un très bon été en famille.

La commission des fêtes.

Horaires indicatifs de passage de la parade « Tousalaru »

Elle démarrera à 15h00 de la rue du Bois de Rousies et la prestation finale aura lieu sur la Place de Nice à 18h00 avec le brûlage des bosses sur le stade des écoles.

Entre temps, elle déambulera dans les différentes rues de notre ville : 15h25 à la cité du Béguinage, 15h50 au Café Le Nice, 16h10 à la Place de la Gare, 16h40 au croisement des rues de la Paix et René Fourchet, 17h00 à Pablo Neruda, 17h15 au croisement des rues du Biez et du Grand Bois, 17h30 au croisement de la rue Marie Louise Delattre et de la cité Saint Luc.

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45

Mercredi

9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30

Vendredi

9h à 11h45

Samedi

10h à 12h

PUBLICATION

Comité de Direction

Ghislain Rosier

Comité de Rédaction

Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture

Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires

Distribution

Service Technique

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

mairie-recquignies@wanadoo.fr

www.mairie-recquignies.fr

Distribution des bons de ducasse aux Anciens

La distribution des bons de ducasse aux Anciens aura lieu le mercredi 29 juin 2016 à 14h en Mairie. Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans, résider sur la commune et avoir des ressources inférieures au barème d'admission à l'aide sociale : 9 612.00€ pour une personne seule (bon de 22€) et 14 916.00€ pour un couple (bon de 30€). Fournir impérativement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2015.

Distribution des bons de ducasse aux demandeurs d'emplois

La distribution des bons de ducasse aux demandeurs d'emploi aura lieu le mercredi 29 juin 2016 à 14h en Mairie. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être demandeur d'emploi depuis au moins trois mois, être domicilié dans la commune de Recquignies depuis trois mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème en fournissant tous les justificatifs correspondants.

Cas particulier, les chômeurs RSA avec des ressources inférieures ou égales au barème peuvent bénéficier des bons. Un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Les pièces justificatives à fournir sont le livret de famille, les trois derniers justificatifs Pôle Emploi, les trois dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil général).

Personne à charge	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	38.00€	680.00€	51.00€
1	600.00€	57.00€	830.00€	70.00€
2	750.00€	76.00€	980.00€	89.00€
3	900.00€	95.00€	1 130.00€	108.00€
4	1 050.00€	114.00€	1 280.00€	127.00€
5	1 200.00€	133.00€	1 430.00€	146.00€
6	1 350.00€	152.00€	1 580.00€	165.00€
7	1 500.00€	171.00€	1 730.00€	184.00€
8	1 650.00€	190.00€	1 880.00€	203.00€
9	1 800.00€	209.00€	2 030.00€	222.00€
10	1 950.00€	228.00€	2 180.00€	241.00€

Ouverture au public des services pendant les congés d'été

Médiathèque

- ♦ **Du 04 au 10 juillet 2016 et du 25 juillet au 28 août 2016** : les lundi et mardi de 14h00 à 17h30, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, les jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00, fermé le samedi
- ♦ **Du 11 au 24 juillet 2016** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, fermé le samedi



Agence Postale

- ♦ **Du 04 juillet au 07 août 2016** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, fermé le samedi
- ♦ **Fermée du 08 au 28 août 2016**. Pendant cette période, les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la poste de Boussois.

Mairie

- ♦ **Du 01 juillet au 31 août** : du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45, fermeture le samedi

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences
05 septembre et 03 octobre 2016
de 14h à 15h30 à la salle du
Millénaire

Contact
Tél : 03.27.53.02.50.

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution
Vendredi 16 septembre 2016
Date de dépôt limite des articles
Jeudi 01 septembre 2016

*Articles, photos et affiches (de
préférence sans réduction de qualité),
dans la limite d'une page maximum,
à déposer en Mairie ou à envoyer à
lepetitrechignien@gmail.com.*

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences
Le jeudi matin de 8h30 à 10h
en Mairie de Fourmies

Information et prise de rendez-vous
Tél : 03.27.59.69.90.

Remise des diplômes du Travail



La traditionnelle cérémonie de remise des diplômes d'honneur du travail s'est déroulée le vendredi 29 avril 2016 à l'Hôtel de Ville.

M. Gérard Maugars, 1er adjoint, a présidé cette remise au cours de laquelle les 5 récipiendaires présents ont reçu leur diplôme de la main des membres du conseil municipal : Mme Linda Wallez (*Echelon Argent - 20 années de service*), Mme Béatrice Longuet et M. Jacques Fromont (*Echelon Or - 35 années de service*), M. Denis Drousie et M. Alain Merda (*Echelon Grand Or - 40 années de service*).

Commémoration du 08 mai

Le dimanche 08 mai 2016, M. Gérard Maugars, 1er adjoint, accompagné d'élus, de l'Harmonie, des représentants de l'A.R.A.C. et d'associations locales se sont rendus au monument aux morts de Rocq puis à celui de Recquignies afin de commémorer le 71ème anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Après les discours et les dépôts de gerbe, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur. On regrette le manque de participation de la population et des enfants concernant ce devoir de mémoire envers ces hommes et ces femmes qui ont combattu pour la France.



Vide-greniers réchignien



La nouvelle édition du vide-greniers réchignien a eu lieu le samedi 14 mai 2016. Les chineurs ont pu déambuler parmi les nombreux étals présents dans les rues de la Gare, du 06 septembre 1914, et sur la place de Nice, prises d'assaut bien avant le lever du jour. Ils étaient ainsi plus d'une centaine à proposer des objets du souvenir, de la vaisselle, de l'outillage, des livres ou encore des vêtements. Le public s'est succédé, tout au long de la journée, réalisant de belles et bonnes affaires. Cinq associations (les Ateliers Créations, les Archers de l'Écrevisse, l'A.P.E. Jean Vilar, la pêche La Redoute et le B.F.C.R.) ont assuré buvette et petite restauration et se sont partagé les bénéfices. Des structures gonflables pour les petits et un Laser Game pour les grands étaient installés sur le terrain de football.

Remise de la Médaille de la Famille Française

Le vendredi 27 mai 2016, M. le Maire accompagné d'élus a remis la Médaille de la Famille Française à Mme Violette Massart. Cette décoration rend hommage à son mérite et lui témoigne la reconnaissance de la nation pour avoir élevé dignement cinq enfants : Dylan, Christopher, Ludwig, Aline et Léna.

Cette distinction récompense depuis 1920 des femmes exemplaires qui ont eu plusieurs enfants, les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant à la fois la stabilité et l'amour nécessaires à leur épanouissement personnel et en leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société.



RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil.

Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

MEDIATHEQUE

Lundi et Mardi

14h à 17h30

Mercredi

10h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi et Vendredi

14h à 18h

Samedi

10h à 12h et de 14h à 17h30

AGENCE POSTALE

Lundi et Mardi,

14h à 17h

Mercredi

10h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi et Vendredi

14h à 17h

Médiathèque medi@nice

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet

Prochaines permanences

05 et 19 juillet, 30 août 2016
après-midi à la Médiathèque
medi@nice

Veuillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

Les Foulées Réchigniennes

La 28ème édition des Foulées Réchigniennes, organisée par le C.O.F.R. (Comité d'Organisation des Foulées Réchigniennes) aidée de la Ville de Recquignies et de l'ESA59 - Athlétisme - Maubeuge, a eu lieu le dimanche 05 juin 2016 au stade Othon Brichot. Près de 420 athlètes ont pris part aux différentes épreuves organisées. C'est certes moins que l'édition de l'année dernière, où un record de participation fut enregistré avec près de 530 coureurs, mais les conditions météorologiques des plus incertaines ont eu raison d'un certain nombre de participants.

L'épreuve de 5 000 mètres est remportée par Xavier Chopin (Run Team Elite) en 16'08 chez les hommes et par Heiata Brinkfield (ESA 59 Maubeuge) en 20'41 chez les femmes. Quant à l'épreuve de 10 000 mètres, il est remporté par Hicham Briki (Nouveau Saint Amand Etudiant Club) en 31'10, pour la deuxième année consécutive, chez les hommes et par Sandrine Duhamel (ESA 59 Maubeuge) en 40'43 chez les femmes.

A noter que cette année, en plus de la garderie et des jeux pour les enfants des coureurs, des randonnées vertes pour tous avec découverte du patrimoine étaient organisées avec les Randonneurs Jeumontois et le club Villers-ça-marche. Les deux circuits proposés (l'un de 7.5km et le second de 12km) ont rassemblé 49 marcheurs.

Merci à tous les bénévoles et à tous les partenaires sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

Photos et résultats sont disponibles sur le site officiel des Foulées Réchigniennes.



Actions de secourisme !

Les écoles primaires Jean-Vilar et du Centre ont participé pour un premier essai à des séances de secourisme organisées par la commune de Recquignies dans le cadre de la Politique de la Ville, cofinancée par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé). Ce premier apprentissage s'est effectué du 23 au 27 mai 2016 dans les écoles. Les élèves ont pu suivre cette initiation aux premiers secours qui a porté principalement sur la Protection, l'Alerte, le Malaise et les Positions Latérales de Sécurité.

La formation a été assurée par l'Association des Formateurs en Secourisme du Nord (A.F.S. 59) selon le projet mis en place par le comité de pilotage de la ville et son action « Manger-Bouger » et ses actions d'approche de la santé des enfants ou de la sécurité. Les enfants ont reçu leur premier diplôme. Ces actions seront analysées et reconduites selon le bilan de l'action en comité de pilotage, mais les premiers éléments de retour semblent positifs.

Horaire de ramassage des A.L.S.H. de juillet et d'août

	Matin		Soir
08h30	Place de Nice	17h00	Place de Nice
08h33	Rue Paul Durin	17h10	Ecole Paul Langevin
08h34	Près d'Amion	17h13	Rue Paul Durin
08h37	Pablo Néruda	17h14	Près d'Amion
08h39	René Fourchet	17h17	Pablo Néruda
08h41	Quartier Ruisseau	17h19	René Fourchet
08h42	Buissonière	17h21	Quartier Ruisseau
08h43	Paul Hauquier	17h22	Buissonière
08h45	Place de Rocq	17h23	Paul Hauquier
08h48	Derimont	17h25	Place de Rocq
08h53	Ecole Paul Langevin	17h28	Derimont
09h00	Place de Nice	17h33	Place de Nice

HALTE GARDERIE « LES P'TITS LOUPS »

Lundi

8h15 à 12h15 et de 13h à 17h

Mercredi et Vendredi

8h15 à 12h15



Médiathèque medi@nice

PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence.

Pour la ville de Recquignies, vous devez impérativement vous rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50).

ANIMATION WESTERN

Le mardi 26 avril 2016, la société de restauration A.P.I. a proposé une animation autour du thème du Western au restaurant scolaire pour la plus grande satisfaction des enfants présents.



Travaux

L'aménagement du site de la Feutrerie suit son cours avec la création d'une aire pour l'installation prochaine d'une structure multisports et d'un terrain supplémentaire pour la pétanque. Une nouvelle rampe sera ajoutée au skate-park. Les travaux sont réalisés par la société Lanthier.

A noter qu'une autre structure multisports sera installée sur le plateau sportif de l'école Jean Vilar à Rocq.



Un peu de civisme !

Depuis quelques semaines, des dégradations ont été commises sur le skate-park. Ceci n'est pas acceptable. De plus des déchets de toutes sortes jonchent le sol et les structures. Veuillez respecter ces espaces en utilisant les poubelles.

Il est également rappelé que les jeux de ballon sont interdits sur le terrain de tennis.

Rappel : les dépôts sauvages sont strictement interdits sur le territoire de la commune.



La divagation des chiens/chats et la loi

Les chiens et chats échappent d'eux-mêmes assez volontiers à la surveillance de leur maître pour aller se livrer en toute liberté à des pratiques naturelles qui leur sont agréables. La loi s'efforce de limiter la divagation des animaux pour des raisons de sécurité des personnes et des biens. Une raison de plus pour que les maîtres prennent leurs dispositions !

CODE RURAL - EXTRAIT CONCERNANT LA DIVAGATION

Article L211-19-1 du code rural

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Article L211-23 du code rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

 Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout**

commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie. Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406*04 ou 13409*04) est obligatoire. Pour tout projet compris entre 5 et 20 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703*04) est nécessaire. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site www.service-public.fr. **L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie.** Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.



Baignade interdite

L'été s'installe dans notre région. Les beaux jours sont de retour et la tentation de se baigner dans les rivières, étangs, plans d'eau, etc. situés sur le territoire de la commune aussi. Cependant, n'oubliez pas que la baignade est interdite, car le risque d'accident est bien présent. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Comme chaque été, Voies Navigables de France nous met en garde : la baignade est interdite dans tous les canaux. Et pour ceux qui n'arrivent pas à retenir leur envie de se jeter à l'eau, voici des raisons qui devraient les décourager. En effet, le baigneur peut être confronté à plusieurs dangers : être victime d'hydrocution, être emporté par le courant lors de l'ouverture des portes des écluses ou des barrages, rencontrer des difficultés pour remonter sur la berge, être heurté par un bateau, encourir de graves ennuis de santé dus à la présence de bactéries dans l'eau.

De plus, sauter des ponts et des passerelles est très dangereux ! Les baigneurs ignorent ce qui se cache au fond du canal et risquent des blessures graves sur des objets coupants ou semi-immergés. Malheureusement, tous les ans, Voies Navigables de France constate ce genre d'action inconsciente.

A savoir : Tout baigneur interpellé est passible d'un procès-verbal et d'une amende fixée par le juge administratif (décret du 06 février 1932).

N'oubliez pas : pour la sécurité et la tranquillité des promeneurs, la circulation sur les chemins de halage, sur la majorité des sites, est interdite à tout véhicule (auto, vélo, moto, scooter, quad, etc.) Il existe cependant certains secteurs où la circulation cycliste ou équestre est autorisée. Des panneaux ont été installés pour signaler cette possibilité.

Vague de chaleur : les recommandations du ministère

Depuis les fortes chaleurs de l'été 2003 et les conséquences humaines qui ont suivi, les pouvoirs publics ont instauré la mise en place, chaque année, du 1er juin au 31 août, du plan canicule. Si vous connaissez une personne âgée ou handicapée, fragilisée, seule ou isolée, signalez les coordonnées de cette personne en contactant le C.C.A.S. de la commune au 03.27.53.02.50 afin de prévenir toutes difficultés. La plate-forme téléphonique Canicule Info Service vous informe également au 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h, du 08 juin au 31 août.

En cas de canicule, protégez votre habitation avant et pendant la vague de chaleur (isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité, etc.) et protégez-vous (ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée, etc.).

Météo France, l'Institut de veille sanitaire, en lien avec la Direction générale de la santé (D.G.S.), veillent et alertent quotidiennement sur les risques de fortes chaleurs au travers des quatre niveaux suivants : le niveau 1 « veille saisonnière » (vigilance verte, activé automatiquement pour vérifier les dispositifs opérationnels), le niveau 2 « avertissement chaleur » (vigilance jaune, préparation à une montée en charge des différents services), le niveau 3 « alerte canicule » (vigilance orange, déclenchement des actions de prévention et de gestion par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène) et le niveau 4 « mobilisation maximale » (vigilance rouge, mise en œuvre de mesures exceptionnelles).

Nettoyage des fils d'eau

La population est informée qu'un nettoyage des fils d'eau des rues aura lieu les mercredis 13 juillet et 14 septembre 2016 pour la zone 1 et les mercredis 17 août et 19 octobre 2016 pour la zone 2. A noter que le centre-ville est concerné par ces deux dates.



DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 18h45.

Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants le lundi 25 juillet 2016. Dates de collecte des déchets verts pour l'année 2016 selon créneaux disponibles.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.



La collecte des déchets verts continue mais change de formule !

Du 16 mai au 31 octobre 2016, la collecte des déchets verts fonctionnera sur appel téléphonique pour la commune de Recquignies. Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le service devient payant).

Comment procéder ? Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (AGIIE au 06.77.39.53.41 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants : du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2016 (hors jeudi 14 juillet), du lundi 01 au vendredi 05 août 2016, du lundi 22 au vendredi 26 août 2016, du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2016, du lundi 03 au vendredi 07 octobre 2016 et du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016.

Sortez vos déchets sur le trottoir (de façon visible) le soir précédant votre rendez-vous de collecte (présentez vos sacs ouverts pour que le personnel de collecte en vérifie le contenu).

Ce qui est accepté : les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes. De préférence dans de petites poubelles, dans des cartons ou des sacs plastiques. A éviter : les branchages dans les sacs.

Ne seront pas collectés les sacs et poubelles trop lourds (maximum 20kg), les déchets végétaux qui, par leurs dimensions ou leurs poids, ne pourraient être chargés dans les véhicules de collecte (tronc d'une longueur supérieure à 1.50m et diamètre supérieur à 2cm), la terre, les cailloux, les gravats, les décombres provenant de travaux de créations d'espaces verts et les emballages utilisés pour le jardinage, les cartons.

Pensez aussi au compostage ! Avec l'Agglo, achetez un composteur d'environ 400L pour seulement 20€ ou de 800L pour 40€. Pour tout renseignement, veuillez contacter le 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique

Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte depuis le 1er juin 2016. Les consommateurs peuvent donc s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.



bloctel.gouv.fr

Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Ils reçoivent alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les spams). L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque les consommateurs ont cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Les consommateurs sont alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription.

La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans. Par conséquent, 3 mois avant l'expiration de ce délai de trois ans, les consommateurs sont contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition. Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- ♦ « En cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres)
- ♦ En vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- ♦ De la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.

En outre, tous les opérateurs de téléphonie proposent à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition. Il existe deux types de listes d'opposition :

- ♦ La liste rouge (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste ne sont pas mentionnées sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs)
- ♦ La liste orange (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste orange ne sont plus communiquées à des entreprises commerciales en vue d'une utilisation à des fins de prospection directe. L'inscription sur la liste orange permet d'éviter le démarchage des entreprises commerciales mais les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite continuent de figurer dans l'annuaire universel)



La Caf se mobilise pour assurer sa mission auprès de ses allocataires

Suite à un retard dans le traitement des 260 000 courriers reçus par la CAF, des mesures fortes ont été mises en place afin de retrouver une situation stabilisée au 30 juin 2016 : heures supplémentaires en juin, solidarité interservices renforcée, renfort du réseau Caf, accueil fermé dans nos permanences du 13 juin au 9 septembre 2016 inclus, lieux d'accueil fermés 5 jours du 13 juin au 17 juin 2016.

Les prestations du mois de juin seront payées, comme prévu, le 5 juillet 2016. L'accueil téléphonique reste ouvert au 0810 25 59 80 et 80% des démarches auprès de nos services peuvent s'effectuer sur la caf.fr, moyen de contact privilégié des allocataires. À savoir ! Les minima sociaux sont toujours, et toute l'année, traités en moins de 10 jours.

Une politique d'accueil complète pour un meilleur service :

- ♦ Généraliser l'accueil sur rendez-vous pour examiner les dossiers complexes
- ♦ Rencontrer un technicien Caf : prendre rendez-vous sur www.caf.fr, les allocataires sont reçus en rendez-vous et obtiennent une réponse complète et personnalisée
- ♦ Moderniser nos accueils : déménagement de l'agence Caf de Maubeuge le 4 juillet 2016
- ♦ Accompagner nos allocataires au numérique dans nos accueils

L'aide pour une Complémentaire Santé (A.C.S.)

Si vos revenus sont modestes, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide pour vos dépenses de santé. Depuis le 1er avril 2016, les conditions de ressources ont changé pour l'Aide pour une Complémentaire Santé (A.C.S.). Avec cette revalorisation, vous êtes peut-être concerné. Renseignez-vous auprès de votre CPAM !



L'A.C.S. est une aide pour payer une mutuelle (complémentaire santé) qui prendra en charge vos dépenses de santé. Elle concerne les foyers dont les ressources annuelles sont inférieures à 11 682€ pour un célibataire, 17 523€ pour un couple, 21 027€ pour un couple et un enfant, 24 532€ pour un couple et deux enfants.

Le montant de l'aide varie selon le nombre et l'âge des bénéficiaires composant votre foyer. Il est de 100 € pour les moins de 16 ans, 200 € de 16 à 49 ans, 350 € de 50 à 59 ans et de 550 € pour les 60 ans et plus. Ces sommes sont déductibles du montant annuel de votre mutuelle. L'ACS vous donne droit aussi à des prix avantageux pour l'électricité et le gaz, une aide financière pour vous faire soigner chez le médecin : pas d'avance de frais et pas de dépassements d'honoraires. Pour savoir si vous avez droit à l'A.C.S., utilisez le simulateur sur ameli.fr, rubrique assurés/simulateur CMUC-ACS.

Bon à savoir : vous disposez d'un délai de 6 mois pour utiliser votre attestation-chèque auprès d'un organisme complémentaire proposant l'un des contrats sélectionnés au titre de l'A.C.S. Alors, dès que vous la recevez, utilisez-la dans les plus brefs délais ! N'hésitez pas à vous rapprocher d'un conseiller de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Carte Européenne d'Assurance Maladie (C.E.A.M.)

Afin de préparer au mieux votre départ en vacances, commandez dès maintenant votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (C.E.A.M.).

Totalement gratuite et valable deux ans, la C.E.A.M. assure la prise en charge des éventuels soins médicaux dans tous les pays de l'Espace Économique Européen et en Suisse. Simple et rapide, la commande de la C.E.A.M. s'effectue depuis le compte Ameli (www.ameli.fr) ou via les bornes situées dans les agences*, elle ne nécessite aucune pièce justificative et doit s'effectuer au moins 15 jours avant la date du départ. Si le départ est imminent, la caisse d'Assurance Maladie délivrera un certificat provisoire de remplacement, valable trois mois. La carte est livrée sous dix jours ouvrés.

La C.E.A.M. est individuelle et nominative. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle ne remplace en aucun cas la Carte Vitale.

* L'Assurance Maladie de Maubeuge est située Rue de la Croix.

Prendre un rendez-vous avec un conseiller de l'Assurance Maladie

Les agences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut vous accueillent du lundi au vendredi. Avant de vous déplacer dans l'une des agences, vérifiez les horaires d'ouverture ou prenez rendez-vous en téléphonant au 3646. Vous pouvez également entrer en contact sans vous déplacer en vous connectant sur le site www.ameli.fr.

Pour toute correspondance par courrier, une seule adresse : 63, rue du Rempart, BP 60499, 59321 Valenciennes Cedex.

L'agence de Maubeuge située Place de Wattignies est ouverte de 08h00 à 13h00 les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Elle est sur rendez-vous du lundi au vendredi après-midi. L'espace libre-service est, quant à lui, ouvert de 08h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Communiqué de CEI - Centre Échanges Internationaux

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

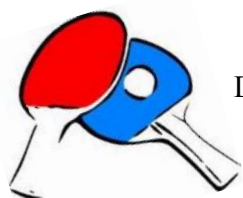
Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

CEI - Centre Échanges Internationaux

Christine Semin, 7 rue de Vinci, 59400 Cambrai

Port. : 06.15.04.23.83, christine.semin@sfr.fr

Bureau Coordinateur : 02.99.20.06.14 ou 02.99.46.10.32



Fin de saison du PPCR

Depuis le 15 mai dernier le championnat par équipes est terminé. Les trois équipes du P.P.C.R. se sont très bien battues tout au long du championnat car les 2 équipes de Départementale 2 et 3 finissent **CHAMPIONNES** de leur poule respective, et accéderont donc la saison prochaine à la division supérieure.

Saluons et félicitons également notre équipe « vétérans » qui termine troisième de sa poule, une première au P.P.C.R., car jamais une équipe de ce type n'avait été inscrite en championnat. Félicitations également aux membres du comité directeur du P.P.C.R., qui par leurs engagements, perpétuent la vie associative dans notre commune.

Le tournoi de fin de saison, le traditionnel barbecue et l'assemblée générale ont eu lieu le 18 juin dernier. Tous les joueurs du P.P.C.R. souhaitent que de nouveaux joueurs réchigniens viennent grossir le nombre d'adhérents à la rentrée de septembre, que ce soit en loisir ou en compétition.

Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club : <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « Club Ppcr »

Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.

Lavage de voitures

Le dimanche 1^{er} mai 2016, les membres de l'Association des Parents d'Élèves de l'école maternelle Paul Langevin ont organisé leur premier lavage auto sur la Place de Nice. Dans le même temps, du muguet était proposé à la vente.



L'argent récolté permettra ainsi de contribuer au financement d'activités et de cadeaux pour les enfants de l'école.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui sont venues faire laver leur voiture ou acheter un brin de muguet.

Mme Augé, présidente de l'A.P.E.

Pour les amateurs de carte

Pour les amateurs de cartes, un club de tarot existe près de chez nous sur Maubeuge.

On peut y apprendre à jouer (un beloteur jouera très vite au tarot), se perfectionner (après les jeux libres, des formations y sont dispensées régulièrement par des personnes compétentes) et accéder aux compétitions officielles de la FFT.

Les entraînements ont lieu le mercredi (14h à 18h), le vendredi (14h à 18h et 20h à 23h). Pour tout renseignement supplémentaire, contactez le président au 06.84.57.34.00.

Mémoire Verrière de Boussois

N'oubliez pas les prochaines dates d'ouverture de l'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois les 17/18 septembre 2016, dans le cadre des « Journées du Patrimoine », de 14h à 18h.

Cette année, l'association fêtera ses 20 ans à la maison de la citoyenneté les 08 et 09 octobre 2016 de 14h à 18h, avec un vernissage le 07 octobre 2016 à 18h30.



Concours des Archers de l'Écrevisse

Comme chaque année, le club des Archers de l'Écrevisse a organisé son concours sélectif de tir à l'arc sur cibles 3D le premier week-end de mai. Cette année, en plus d'être sélectif pour le championnat de France, il était « championnat du Nord », c'est-à-dire qu'il a permis de désigner le champion du département 59 et cela dans chaque catégorie (uniquement pour les archers du Nord).

73 archers se sont ainsi retrouvés au Fort de la Redoute sur l'un des plus beaux terrains mais aussi un des plus techniques du championnat.

Music en chœur

L'Harmonie Franco-Belge Anim'Recq a organisé un buffet froid avec un apéritif concert suivi d'une prestation de chorale le dimanche 22 mai 2016 à la salle des fêtes.

L'Harmonie d'Erquelinnes, sous la baguette de Didier Ronval, et la chorale Poly'Sons d'Estinnes au Mont, avec comme chef de chœur Aurore Tourneur, ont ainsi mis l'ambiance pour la plus grande joie des participants.



La Municipalité et Anim'Recq vous invitent le jeudi 07 juillet 2016 au



Concert de l'Accordéon Club Gapençais
19h00 - Salle des fêtes
Entrée libre



Repas de l'Amitié
21h00 - Salle des fêtes



Sur réservation jusqu'au 30 juin 2016

Repas au tarif de 15€ (boissons non comprises) : kir, carbonade flamande, dessert et café
Réservations auprès de Raymond Loire (03.27.65.67.92) ou de Danielle Chapon (06.84.48.51.00)

Opération Brioches 2016

La 29^{ème} édition de l'opération « Brioches », organisée par les Papillons Blancs, se déroulera les samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016.

Le principe est simple : l'échange d'une brioche contre un don, l'argent collecté étant entièrement utilisé pour financer les différentes actions de l'association.



Les collecteurs seront munis d'une carte d'autorisation préfectorale !

Concours de la Pêche la Redoute

Dans le cadre des festivités de la fête d'été de Recquignies, la société de pêche de la Redoute organise un concours le samedi 02 juillet 2016 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (tirage des places à 07h00).

Limite de canne 11.50m, amorce limitée 1kg contrôle par bassine, 500g de fouillis. Les trois premiers recevront un lot de l'association ainsi qu'un lot communal. Les suivants recevront un lot de l'association.

5€ vous seront demandés pour 2 sandwiches et une boisson non alcoolisée. Buvette et restauration sur place ouverte à tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06.49.42.89.11.





A voté !

Le 10 mai dernier, les enfants des écoles primaires et maternelles de la commune ont participé, comme c'est le cas depuis plusieurs années, au 27ème prix des Incorruptibles. Pour cette édition, rendez-vous était donné à la médiathèque, où chacun a pu voter pour son livre préféré, parmi un panel lu pendant l'année, en respectant les codes républicains : isolements, urnes, enveloppes et bulletins de vote, rien ne manquait à l'appel. Le dépouillement a été effectué à l'issue par les élèves du primaire et Quentin Simon, responsable de la médiathèque, s'est rendu dans les écoles maternelles, pour expliquer le processus aux enfants, avec l'équipe enseignante.

Les votes des petits réchigniens ont ensuite été transmis au niveau national, et les résultats sont tombés le 2 juin. Les lauréats sont : « *Chut, on a un plan !* » pour la maternelle, « *Chat rouge, chat bleu* » pour le CP, « *Clodomir Mousquetou* » pour le CE1, « *La Louve* » pour le CE2/CM1 et « *Banzai Sakura* » pour le CM2.

Exposition Jardins au naturel

Dans le cadre de l'événement national « Rendez-vous au jardin », la médiathèque de Recquignies a accueilli du 03 au 17 juin 2016 l'exposition « *Jardins au naturel* », créée pour la maison du Bocage de Sains du Nord en 2011.

« Conçue pour petits et grands, l'exposition invitait à découvrir une nouvelle vision du jardin, qui consiste à utiliser au mieux les trésors que nous offre Dame Nature, la laisser reprendre ses droits pour s'en faire une alliée. Savoir adapter ses cultures au sol et au climat, favoriser les essences locales et respecter les cycles des saisons, apprendre à se passer des produits chimiques, mais aussi favoriser la biodiversité et la coopération entre espèces, etc. Ces méthodes à la portée de tous permettent de concevoir des jardins à la fois productifs et en harmonie avec l'environnement. »

Animations Halloween

Pour Halloween, la médiathèque proposera une après-midi d'animations le 29 octobre avec notamment une projection de films d'horreur, et d'autres surprises...



A la découverte du centre historique minier

Dans le cadre de la nuit européenne des musées, la médiathèque et la commission culture proposaient une sortie à Lewarde, à la découverte du centre historique minier. Une trentaine de personnes avait répondu présent, pour un départ en bus, à 18h00. A l'ouverture du musée, dès 20h00, le groupe a pu déambuler dans les galeries et profiter des explications données par les médiateurs. Pour l'occasion, une compagnie de danse proposait plusieurs performances le long du parcours. Une belle soirée qui alliait ainsi art et histoire : le passé minier de notre région n'a maintenant plus de secret pour les participants !



Exposition Livre-Objet

Du 4 au 18 mai, l'exposition maubeugeoise Idem + Arts investissait la médiathèque et l'auditorium pour une exposition autour du « *livre-objet* ». Produit complexe, où se mélangent textes et éléments artistiques, le livre-objet a poussé les artistes amateurs à une réflexion inédite, dans des domaines très variés, à la fois littéraires et plastiques, et le résultat était une exposition hétéroclite et savoureuse : des livres hommages aux grands peintres (Dali, Magritte), des livres-boîtes de survie ou des livres-téléphones. Jamais la médiathèque n'a hébergé de livres aussi surprenants !

L'exposition, qui était visible pour la première fois à la medi@nice, est actuellement en tournée, visible dans d'autres médiathèques du secteur.





Ateliers Informatiques Senior Réchigiens

Comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin, la médiathèque proposera dès la rentrée de septembre des ateliers d'initiation et de découverte de l'informatique, pour les adultes débutants.

Assurés par Bernard Vandeputte, ils auront lieu les mercredis, de 10h00 à 11h30. Pour pouvoir bénéficier de ces ateliers, seule l'adhésion à la médiathèque est requise (10€ pour les Réchigiens, 20€ pour les extérieurs). Pour les intéressés, une réunion d'information se déroulera à la médiathèque medi@nice (Place de Nice), le jeudi 30 juin, à 16h30.

Spectacle jeune public

Dans le cadre du programme culturel, organisé par la commission culture et la médiathèque, le clown Sirouy viendra jouer son spectacle « *Je préfère user mes baskets* » à la salle des fêtes, le jeudi 15 septembre, aux enfants des écoles de la commune.

Artiste souhaitant sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques, Sirouy n'en reste pas moins un clown : drôle et show man, qui saura conquérir enfants et enseignants.

Lââm en concert

Le samedi 15 octobre, la chanteuse Lââm viendra mettre le feu à la salle des fêtes de Recquignies pour un concert exceptionnel. Elle viendra clôturer une soirée de bonheur musical, avec Wendy Verly, Krysten Heather, Gino Morelli et Aymeric: années 80, chanson italienne, country, etc. Il y en aura pour tous les goûts et tous les styles!

Les places sont limitées, réservation en médiathèque, ou au 03.27.39.63.88. Entrée 8€.

« J'ai un déguisement d'enfer, c'est la faute à Voltaire !

A la ducasse je serai le plus beau, c'est la faute à Rousseau ! »

Dans le cadre de la ducasse d'été, la médiathèque organise un concours de déguisements, le 2 juillet. Les participants pourront également défiler le lendemain lors de la parade « *Tousalaru* ». Des lots seront distribués à tous les participants, avec des tickets de manège et quelques surprises. Une boisson sera également offerte.

Pour cette première édition, nous avons choisi le thème du « *Gavroche* », cet enfant parisien, héros des Misérables de Victor Hugo. Pour mieux connaître le personnage, des livres, musiques et extraits vidéo seront mis à disposition à la médiathèque.

Victor Hugo décrivait ainsi le gamin des rues : « Ce petit être est joyeux. Il n'a pas de chemise sur le corps, pas de souliers aux pieds, pas de toit sur la tête ; il est comme les mouches du ciel qui n'ont rien de tout cela. Il a de sept à treize ans, vit par bandes, bat le pavé, loge en plein air, porte un vieux pantalon de son père qui lui descend plus bas que les talons, un vieux chapeau de quelque autre père qui lui descend plus bas que les oreilles. »

Gavroche est notre thème, mais si tu as envie de venir déguisé en un autre héros de livre ou de film que tu nous présenteras, tu es le bienvenu !



Concert Irlandais

Le 4 novembre, la commission culture et la médiathèque auront le plaisir de vous proposer une véritable invitation au voyage, avec le duo « *Cordes d'Irlande* » qui proposera un concert chargé d'émotions et de dynamisme, un grand périple en terre celtique, peuplée de musiques traditionnelles, de chansons et de rencontres mystérieuses et insolites.

Préparez-vous à bouger et rêver, car il vous sera difficile de rester bras croisés et pieds posés.

Réservation en médiathèque, ou au 03.27.39.63.88. Entrée 3€.

Cinésoupe

Pour la deuxième année, le cinésoupe revient à Recquignies ! Le principe est simple : une dégustation de soupes et une projection de court-métrages, assurées par l'association lilloise « *Les rencontres de l'audiovisuel* ».

L'événement aura lieu à la médiathèque le 8 novembre : deux projections scolaires seront suivies d'une projection tous publics, en fin de journée.

Renseignements en médiathèque, ou au 03.27.39.63.88.

CINE SOUPE

Retrouvez toute l'actualité de la Médiathèque medi@nice en vous rendant sur la page officielle Facebook www.facebook.com/mediathequeRecquignies.

Fête d'été du Hameau de Rocq

Les 13 et 14 août 2016



13

Grand Prix Cycliste de la Ville
Toutes catégories

15h00 - Départ et Arrivée à la salle du Millénaire

Défilé dans les rues de la Ville
De 15h00 à 18h00

Avec les Géants, les Gilles de Nivelles et les Transformers
Final à 18h30 - Place des A.T.M.
Brûlage des bosses des Gilles

Gala de catch
avec la Belgian Wrestling School Federation
19h00 - Place des A.T.M.

Grande Tombola gratuite
21h00 - Place des A.T.M.

Spectacle Pyrotechnique
22h30 - Place des A.T.M.

F.P.N.M.

Buvette et petite restauration par l'A.S.R. sur la Place des A.T.M. durant les deux jours

14



03

3ème Grande Parade d'été Tousalaru
10 groupes dès 15h dans les rues de la ville
Final à 18h30 - Place de Nice
Brûlage des bosses des Gilles

Repas Moules/Frites par le Café Le Nice *
18h30 - Salle des fêtes
Ambiance musicale avec les Ménestrels

Spectacle "Les Amazones Show"
21h00 - Podium

Spectacle Pyrotechnique
23h00 - Stade des écoles

Grand Prix Cycliste de la Ville
17h - Départ Rue du Biez

Manèges à tarif réduit

Gala de Trampolite avec l'Avenir
18h00 - Podium

Le Madison fait son show
19h00 - Podium

Grande Tombola gratuite
21h00 - Podium

F.P.N.M.

* Plus de renseignements auprès du Café Le Nice au 03.61.21.93.38, réservation avant le 29 juin 2016 (paiement à l'inscription)

02

Concours de déguisement Gavroche
16h30 - Médiathèque

Gala Elite Boxe Française et Cannes d'Armes
17h45 - Rue du 06 septembre 1914

Repas Moules/Frites par le Café Le Nice *
18h30 - Salle des fêtes

Ambiance musicale avec les Ménestrels

Concert avec le groupe Flash Back 80
22h00 - Podium

01

Pôt d'ouverture avec les forains
18h30 - Salle des fêtes

Nouveau

Tombola du "Ch'ti" gratuite
19h30 - Salle des fêtes
Buvette et Petite Restauration

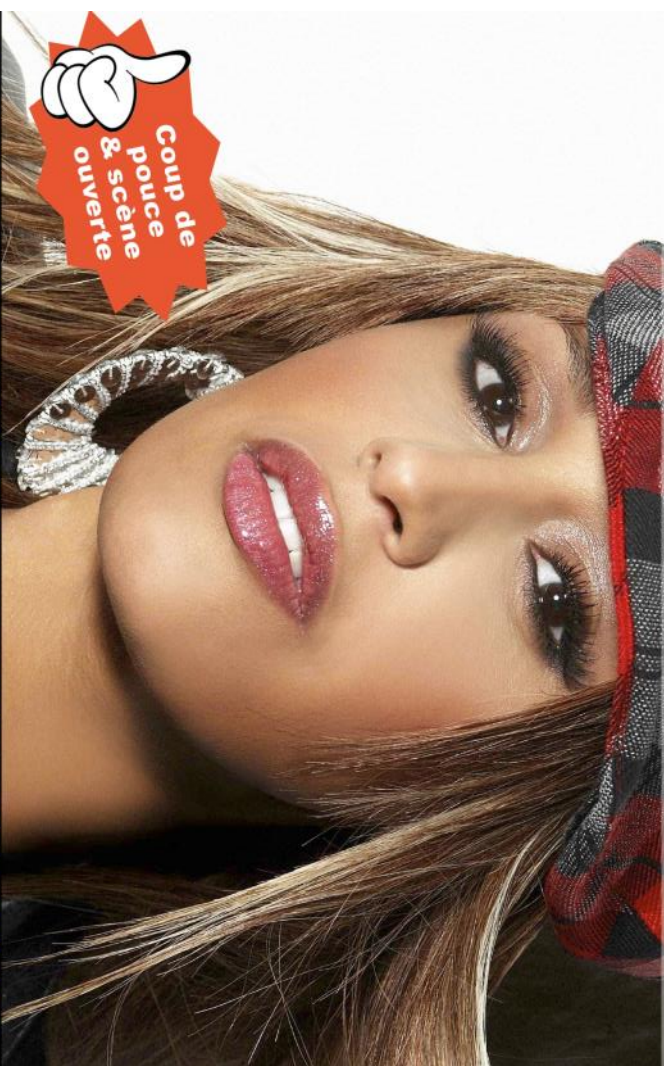
Concours communal de Pêche
07h00 - Etang de la Redoute

Concours de Crosse au But *
14h00 - Cour du Café Le Nice

Lââm en concert



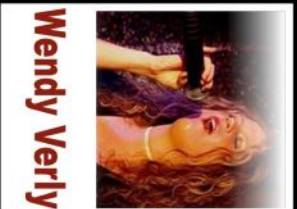
Samedi 15 octobre 2016 à 20h30
Salle des Fêtes de Recquignies



GRAND SHOW DE VARIETES Plus de 3h de spectacle !



Gino Morelli



Wendy Verly



Krysten Heather



Aymeric

avec la participation d'ADM-Records-Sonorisation

Informations et réservations à la Médiathèque
Medi@Nice ou au 03.27.39.63.88 - Tarif : 8€

FÊTE D'ÉTÉ DE RECQUIGNIES 02 ET 03 JUILLET 2016

SALLE DES FÊTES DÈS 18H30



**Ambiance
musicale
avec les
Ménéstrels !**

Moules / Frites / Dessert : 13.50€

Cervelas ou Saucisse / Frites / Dessert : 6€

Buvette

Réservation au Café Le Nice jusqu'au 29 juin 2016

Paiement le jour de l'inscription

Plus de renseignements au 03.61.21.93.38



VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Agenda de la Vie culturelle

Le 08 septembre, Table thématique sur les alphabets (dans le cadre de la journée nationale de l'alphabétisation), Médiathèque.

Le 14 septembre, Mercredi de l'audiovisuel, Médiathèque.

Le 15 septembre, Spectacle jeune public « Je préfère user mes baskets », Salle des fêtes.

Le 17 septembre, Table thématique sur le patrimoine (dans le cadre de la journée européenne du patrimoine), Médiathèque.

Le 15 octobre, Lââm en concert à 20h30, Salle des fêtes.

Agenda de la Vie municipale

Le 29 juin, Distribution des bons de ducasse aux Anciens et aux demandeurs d'emploi à 14h, Mairie.

Du 1er au 4 juillet, Fête d'été de Recquignies.

Du 07 au 29 juillet, A.L.S.H. de 9h à 17h, École maternelle Paul Langevin et salle Henri

Le 16 juillet, Départ du camp d'été des ados réchigniens.

Le 29 juillet, Retour du camp d'été des ados réchigniens.

Du 02 au 26 août, A.L.S.H. de 9h à 17h, École maternelle Paul Langevin et salle Henri

Du 08 au 28 août, Fermeture de l'Agence Postale Communale.

Les 13 et 14 août, Fête d'été du Hameau de Rocq.

Agenda des Cérémonies

Le 14 juillet, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h) et de Recquignies (11h30). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Agenda de la Vie associative

Le 02 juillet, Concours de pêche à partir de 7h, Étang de la Redoute.

Les 10 et 11 septembre, Opération Brioches des Papillons Blancs.

Distribution des Vignettes Stibus

Le 05 juillet, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (A à L) en Mairie

Le 07 juillet, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (M à Z) en Mairie

Gardes des infirmiers(ières)

Planning du second semestre non connu à ce jour !

J'appelle le 15 en cas de besoin médical urgent, de malaise, de coma, d'hémorragie, de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et la mort peut survenir rapidement), de doute pour un AVC, de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas), quand une personne ne respire plus, quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé, d'intoxication, etc.

J'appelle le 18 en cas d'incendie, de fuite de gaz, de risque d'effondrement, d'ensevelissement, de brûlure, d'accident de la route, d'électrocution, etc.

**SUR VOTRE EXEMPLAIRE
PAPIER, VOUS TROUVEREZ A
CETTE PLACE LE TICKET DE
LA GRANDE TOMBOLA DE
RECQUIGNIES DU LUNDI 04
JUILLET 2016 A 21H00**

**SUR VOTRE EXEMPLAIRE
PAPIER, VOUS TROUVEREZ A
CETTE PLACE LE TICKET DE
LA GRANDE TOMBOLA DE
ROCQ DU DIMANCHE 14 AOUT
2016 A 21H00**